

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 JUIN 2026

**Délibération n°2026.06.168**

**Désignation d'un représentant de GrandAngoulême à ADIMC 16 - Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Charente**

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 29 mai 2026

**Secrétaire de Séance:** Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

**Excusé(s)**: Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026\_06\_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026  
Publication : 18/06/2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.168**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A ADIMC 16 - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE LA CHARENTE**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

L'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux (I.M.C) de la Charente a été créée en 2002 à l'initiative de parents d'enfants porteurs de handicaps souhaitant faire valoir leurs droits. L'association ADIMC16 a vu le jour en 2002, fondée par des parents déterminés à soutenir leurs enfants porteurs de handicaps. En 2004, elle inaugure son premier établissement, le SESSAD HANDICAP MOTEUR sur la commune de Gond Pontouvre. En 2008, elle s'installe à La Couronne, dans l'ancienne école Paul Eluard, suivie en 2009 de l'ouverture de la SEM collègue au sein du collège Elisabeth et Robert Badinter.

En 2011, s'ouvre le SESSAD DYS. Le regroupement des 3 établissements en 2013 sur le site de [La Couronne](#), 27 rue du Stade, constitue un jalon majeur dans l'histoire de l'association, qui continue d'œuvrer pour l'inclusion et les droits des enfants en situation de handicap. Chaque enfant accompagné bénéficie d'une orientation de la MDPH, garantissant un accès équitable aux services nécessaires.

Il est proposé de désigner un conseiller communautaire au conseil d'administration de l'association ADIMC 16 pour représenter GrandAngoulême en sa qualité de membre de droit.

**L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,**

**Je vous propose donc :**

**DE DESIGNER** Sandrine JOUINEAU en tant que représentante de GrandAngoulême au conseil d'administration de L'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Charente (ADIMC 16).

**Pour : 71  
Contre : 0  
Abstention : 3  
Non votant : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026\_06\_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026  
Publication 218/06/2026